

Le Maroc table sur la réutilisation de 325 millions de m³ d'eaux usées à l'horizon 2030

Un nouveau plan national pour la réutilisation des eaux usées épurées est en train d'être ficelé par le ministère délégué chargé de l'eau. Ce programme qui sera dévoilé en décembre prochain vise à porter le volume des eaux réutilisées à 325 millions de m³ en 2030. Un premier pas a été déjà franchi dans ce processus par la signature d'une convention visant la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage du Golf royal de Dar Essalam. Actuellement, 8% seulement des eaux usées au Maroc sont réutilisées.

Le ministère délégué chargé de l'Eau est en train de mettre la dernière main à un nouveau programme visant la réutilisation des eaux usées. Baptisé «Plan national de réutilisation des eaux usées épurées», ce programme, qui sera présenté en décembre prochain, vise à asseoir le cadre financier et institutionnel nécessaire pour démarrer des projets de grande envergure visant la réutilisation des eaux usées traitées.

Malgré les potentialités existantes, la réutilisation des eaux usées organisée et contrôlée reste une pratique peu développée au Maroc. Selon la ministre chargée de l'Eau, Charafat Afailal, les projets de réutilisation, opérationnels ou en cours de mise en service, sont au nombre de 18, mobilisant 38 millions de m³/an, soit 8% seulement des eaux usées. Ces projets concernent l'usage pour l'irrigation des espaces verts et des golfs pour environ 69,3% (Marrakech, Agadir, Essaouira et Ouarzazate), l'usage à des fins agricoles qui ne représente pour le moment que 13%, l'usage industriel pour le lavage et le transport des minerais dans les industries de phosphate (16,6%, OCP Khouribga) ainsi



Un accord sur la réutilisation des eaux usées de la station de Aïn Aouda pour l'arrosage du Golf Royal Dar Essalam vient d'être signé.

Malgré les potentialités existantes, la réutilisation des eaux usées organisée et contrôlée reste une pratique peu développée au Maroc.

que la recharge de nappes par les eaux usées de la STEP de Biougra (1,1%). Actuellement, le défi à relever pour le département de l'eau, à travers ce nouveau programme, est d'atteindre la réutilisation de près 325 millions de m³ d'eaux usées en 2030. Pour réaliser cet objectif, la responsable gouvernementale mise sur l'implication de tous les partenaires concernés par ce dossier. «Il faut que tous les acteurs dans ce secteur soient conscients de l'enjeu d'un tel programme, car la réutilisation des eaux usées traitées permettra non seulement d'atténuer le déficit hydrique, mais permettra également d'améliorer la qualité des ressources en eau et l'environnement», souligne Mme Afailal. En attendant la mise en

œuvre de ce programme ambitieux, un premier pas concret a été franchi il y a quelques semaines en matière d'encouragement à la réutilisation des eaux usées. Une convention de partenariat a en effet été conjointement signée entre la ministre chargée de l'Eau, Charfat Afailal, le président du Golf Royal Dar Essalam, Abderahman Bouftass, ainsi que le directeur général de l'Office national de l'électricité et l'eau potable, Ali Fassi Fihri. L'accord porte sur la réutilisation des eaux usées épurées de la station de Aïn Aouda pour l'arrosage du Golf Royal Dar Essalam (95 ha), ce qui permettra d'effectuer une économie d'eau potable de plus de 1,3 million de m³ par an. Le projet, dont le coût

est estimé à 174 millions de DH, sera opérationnel en 2019. «Le lancement de ce projet vient traduire la volonté de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de remplacer l'usage de l'eau potable à des fins d'arrosage par les eaux usées épurées», souligne Ali Fassi Fihri lors de la cérémonie de signature de ce partenariat. La station d'épuration de la ville de Aïn Aouda sera en mesure de répondre aux exigences d'arrosage du Golf Royal Dar Essalam, en termes de qualité des eaux, grâce à l'installation d'un nouveau procédé de traitement très élaboré. La mise en place de ce projet nécessitera par ailleurs la réalisation d'ouvrages de transfert ainsi que de mesures d'accompagnement sur le moyen terme. «Ce projet représente un bon exemple de convergence des différentes parties prenantes concernées par la gestion de l'eau», souligne Mme Afailal. À noter que cette convention concerne également le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Économie et des finances, ainsi que l'Agence du bassin hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia. ■

Yousra Amrani

Quid des eaux usées domestiques

Le Maroc compte quelque 75 stations d'épuration des eaux usées domestiques fonctionnelles permettant d'atteindre un taux d'épuration de 34%. Si ce taux reste relativement faible, il est nettement supérieur à celui enregistré à la veille du démarrage du Programme national d'assainissement liquide et d'épuration des eaux usées (PNA) en 2005 et qui ne dépassait pas 8%. Ce taux devrait atteindre 68% en 2020.